

MAIRIE DE  
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de  
Besançon

Publié le : 19/10/2022

VOI.22.00.A02646

OBJET : Arrêté temporaire de circulation  
RUE DU PUIITS

La Maire de la Ville de Besançon,  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6  
Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1  
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription  
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée  
Vu la demande de l'entreprise SOBECA  
Considérant que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 19/10/2022 au 24/10/2022 RUE DU PUIITS

**ARRÊTE**

**Article 1 :** À compter du 19/10/2022 et jusqu'au 24/10/2022, la circulation est alternée par feux, sur une longueur maximum de 20 mètres, 3 RUE DU PUIITS.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

**Article 3 - Voies de recours :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 4 :** M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 18 OCT. 2022

Pour la Maire,  
Par délégation,

Marie ZEHAF  
Conseillère Municipale Déléguée



THE  
FIRST  
PART  
OF  
THE  
HISTORY  
OF  
THE  
CITY  
OF  
LONDON  
FROM  
THE  
BEGINNING  
TO  
THE  
PRESENT  
TIME  
BY  
JOHN  
STOW  
1597

THE  
SECOND  
PART  
OF  
THE  
HISTORY  
OF  
THE  
CITY  
OF  
LONDON  
FROM  
THE  
BEGINNING  
TO  
THE  
PRESENT  
TIME  
BY  
JOHN  
STOW  
1597